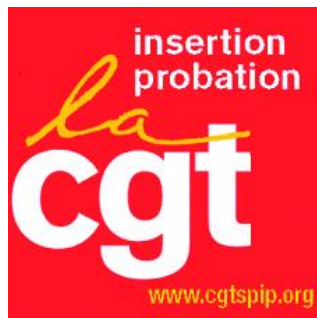




## REALITE DU TERRAIN VERSUS POSTES OUVERTS A LA MOBILITE

Après un recrutement « au rabais » des CPIP avec 85 postes ouverts au concours 2026, la CGT IP 54 s'inquiète quant à la mobilité 2026. Pour rappel, la mobilité 2025 a montré une fois de plus que les priorités ne semblent pas les mêmes sur les terrains et au sein de l'administration : 32 postes fléchés pour les Cellules Interrégionales du Renseignement Pénitentiaire, 21 postes à destination de l'administration centrale.

Les services assurent au quotidien le suivi de leur public avec de moins en moins de moyens : postes vacants, arrêts maladie, absence de recrutement de services civiques, absence de recrutement d'agents contractuels. Le motif, les restrictions budgétaires drastiques !!! Ne gageons pas que notre administration sait trouver des fonds lorsqu'il faut organiser un cocktail déjeunatoire pour réunir l'ensemble des directeurs, établissement et SPIP confondus, pour entendre la déclinaison de la politique du Garde des Sceaux. La réponse est connue : pas la même ligne budgétaire. L'administration doit faire les bons choix et donner à ses agents les moyens de travailler dans des conditions dignes d'un service public.

Comment exercer nos missions pleinement lorsqu'il manque des agents à tous les niveaux : personnels administratifs, assistant de secteur social, CPIP, coordonnateurs culturels, psychologues, DPIP. La solution est souvent la même : les autres agents pallient ces manques et ainsi la continuité du service public est maintenue, mais à quel prix ! **Celui de l'épuisement des agents sur les terrains.**

Après le bilan dressé en fin d'année 2025 sur les effectifs du département 54 (tract du 30/12/2025), la CGT IP 54 souhaite alerter de nouveau sur la situation RH et permettre une remontée des besoins en phase avec la réalité des services. L'administration ne peut pas continuer à pratiquer la politique de l'autruche et examiner « à la louche » les effectifs. L'argument donné l'an dernier, « le département 54 est globalement bien pourvu » n'est pas entendable lorsque certains services souffrent d'un manque d'effectif signalé depuis plusieurs années, pour exemple le SPIP de Val de Briey. Les besoins des services doivent être étudiés de manière fine et pour chaque service et non de manière globale.

### **Situation RH au 1<sup>er</sup> mars 2026 en Meurthe et Moselle / postes vacants.**

- ✚ **Milieu fermé de Nancy :** 1 poste d'ASS – l'organigramme de référence est venu réduire à 1 seul poste d'ASS à la Maison d'Arrêt de Nancy. Incompréhensible, au vu de la population pénale qui atteint aujourd'hui près de 800 personnes détenues. Quel calcul a été effectué pour diminuer le nombre de poste d'ASS à 1 avec un nombre de personnes détenues qui n'a absolument pas diminué, bien au contraire.

- ✚ **Antenne de Nancy :** l'organigramme de référence porte désormais à 4 le nombre de personnels administratifs pour l'antenne qui regroupe un milieu fermé avec 800 personnes détenues et un milieu ouvert assurant la prise en charge de près de 1 900 PPSMJ. Même interrogation et incompréhension : 1 poste a été supprimé, l'organigramme de référence portait à 5 le nombre de personnels administratifs auparavant. Il faut nous expliquer ces choix.
- ✚ **Siège Nancy :** 1 poste de psychologue (en référence à l'effectif cible), 1 poste de SA non occupé (arrêt maladie), 1 poste de PA non occupé (arrêt maladie)
- ✚ **SPIP Val de Briey :** l'organigramme de référence a porté à 13 le nombre de CPIP, ce chiffre reste malheureusement lettre morte depuis l'an dernier et n'est couché que sur le papier. **Aucune ouverture de poste pour le SPIP de Val de Briey et aucune création de poste malgré les nombreuses alertes de la CGT IP 54.** Le SPIP de Val de Briey compte actuellement 10 CPIP dont un agent non titulaire plus 1 éducatrice spécialisée, soit **9 CPIP titulaires**. Le compte est loin des 13 postes prévus dans l'organigramme de référence !!!
- ✚ **SPIP d'Ecrouves :** même constat : le nombre de CPIP a été fixé à 5, le SPIP compte actuellement 4 CPIP titulaires et 1 éducatrice spécialisée.  
En plus de ces postes laissés vacants, la CGT IP 54 a également alerté sur des services où des arrêts maladie longs viennent mettre à mal le fonctionnement des services : **le secrétariat d'Ecrouves est dépourvu de personnel administratif depuis septembre 2024** et aucune solution n'a été proposée si ce n'est une nouvelle fois la bonne volonté des agents, le secrétariat du SPIP de Toul, les CPIP et la DPIP venant pallier ce manque.

La CGT IP 54 souhaite alerter de nouveau sur la situation RH du département 54, en plus des postes vacants ou non ouverts, les services sont également confrontés à différents imprévus (arrêts maladie, congé maternité, etc) qui viennent impacter la vie des services et réduire les effectifs sur le terrain.

**Il est impératif que l'administration prenne en compte la réalité des terrains et le nombre d'agents en poste pour définir les besoins réels et ajuster le nombre de postes ouverts à la mobilité 2026 pour tous les corps exerçant dans les SPIP.**

**Cette situation RH doit impérativement être remontée en vue de la mobilité 2026 afin de donner aux agents des conditions de travail sereines.**

Nancy, le 6 mars 2026, la CGT IP 54